

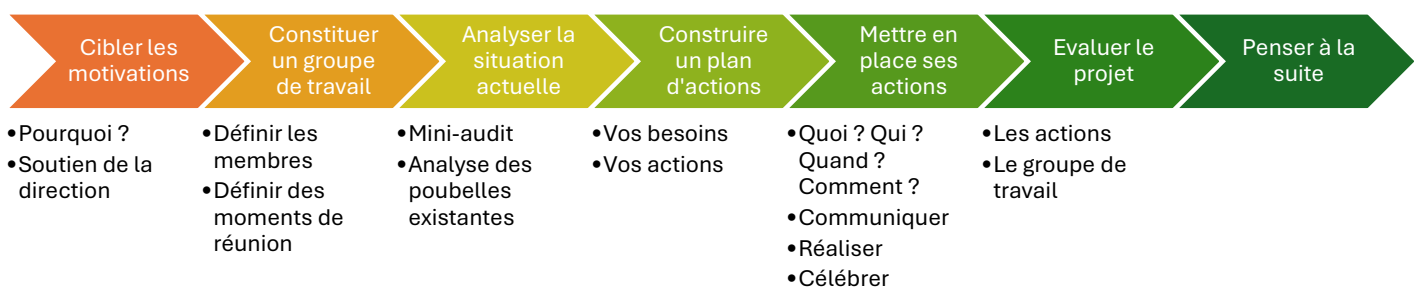


- FICHE PRATIQUE -

Guide pour mener son projet de gestion des déchets à l'école

Voici un pas à pas pour vous guider dans la mise en place d'un projet autour de la gestion des déchets dans votre école. Cette fiche a pour vocation de vous donner les étapes clés et les astuces pour réussir votre projet de manière autonome.

Les étapes pas-à-pas en un clin d'œil



1) Cibler les motivations

Avant de commencer le projet, il est important de savoir pourquoi vous le faites. Cela vous aidera à maintenir le cap durant votre projet. Posez-vous les questions suivantes :

- **Pour quelles raisons voulez-vous mener ce projet ?**

Exemples :

- Intégrer des valeurs environnementales dans l'école
- Augmenter la propreté de l'école pour y améliorer le bien-être
- Mettre l'école en conformité avec les obligations de tri
- Réaliser des économies financières

- **Quelle serait pour vous la situation rêvée à atteindre ?**

Remarque : Les personnes qui constitueront le groupe de travail auront peut-être elles-mêmes d'autres raisons que celles des personnes à l'initiative du projet. Il sera donc important d'en parler lors de la constitution du groupe de travail.



Si la direction n'est pas à l'initiative de ce projet, présentez vos motivations pour s'assurer d'être sur la même longueur d'ondes et en adéquation avec la vision du projet d'établissement. Le soutien de la direction est nécessaire avant de passer à la prochaine étape.

2) Constituer un groupe de travail

Dès l'accord de la direction, présentez vos motivations et envies aux différentes équipes de l'école pour constituer un groupe de travail avec les personnes intéressées. Il est important que tout le monde ait connaissance du projet car la gestion des déchets touche tous les niveaux de l'établissement : équipe pédagogique et éducative, équipe logistique et de nettoyage, équipe administrative, personnel extrascolaire, élèves et parents.

Plus le projet implique et prend en compte l'ensemble de la communauté scolaire, meilleur sera son impact.

Remarque : il n'est pas aisé d'avoir un groupe de travail représentatif des différents acteurs de l'école. Ayez cependant à l'esprit tous les acteurs listés ci-dessus quand vous développerez vos actions, demandez-vous quels acteurs seront impliqués, comment avoir leur adhésion, et pensez à consulter et communiquer vers les personnes pour qui cela aura un grand impact.

💡 Astuce : créer une charte avec un mandat clair sur les missions du groupe de travail. Ce n'est pas obligatoire, mais cette étape permettra à l'équipe de mettre ses limites, de ne pas s'épuiser et d'être légitime dans ses actions. Le mandat du groupe de travail est validé par la direction pour identifier quel est son pouvoir de décision dans le projet et déterminer quel pouvoir il a dans la délégation des tâches. Le mandat du groupe de travail doit être connu par l'équipe.

3) Analyser la situation actuelle

Pour identifier les changements à amener dans l'école, il est important de connaître votre situation de départ.

Réaliser un **mini-audit** à l'aide de [ce document](#)¹ pour :

- Identifier les principaux déchets présents dans l'école et d'où ils viennent ;
- Cibler les endroits problématiques en termes de propreté ;
- Déterminer ce qui est fait et pas fait en termes de tri, de sensibilisation et d'organisation ;
- Evaluer le nombre et l'emplacement des poubelles grâce à ce [tableau décisionnel](#).²

¹ <https://www.bubble.brussels/wp-content/uploads/2025/11/GESTIO1.pdf>

² <https://www.bubble.brussels/wp-content/uploads/2025/11/ANNEXE1.pdf>



4) Construire un plan d'action

- **Lister ses besoins**

Selon les résultats de votre audit et de vos envies, décidez des priorités sur lesquelles travailler. Nous vous conseillons de choisir 2 actions à mettre en place. Ne vous lancez pas dans un projet trop ambitieux de prime abord, surtout si vous menez le projet en autonomie complète (sans soutien extérieur).

Pour identifier vos besoins, vous pouvez vous inspirer de la liste ci-dessous :

- ✓ **TRI**

- Améliorer le tri ;
- Respecter le tri tout au long de la chaîne (de la poubelle de classe au camion poubelle) ;
- Mettre en place le tri pour tous les flux obligatoires, et a minima pour les 4 flux principaux : résiduels, papier/carton, PMC, alimentaire.

- ✓ **PREVENTION**

- Diminuer les déchets liés aux collations, aux repas et boissons ;
- Diminuer les quantités de papier jeté ;
- Diminuer les types de déchets spécifiques à l'école (liés à des options techniques/professionnelles par exemple).

- ✓ **PROPRETE**

- Améliorer la propreté par lieu où c'est nécessaire (classes, cours, locaux partagés, toilettes) ;
- Diminuer un type de déchets spécifique que l'on retrouve systématiquement au sol (ex : les emballages de sandwiches vendus par l'école).

- **Transformer ses besoins en envies, en idéaux**

Exemple 1 : Diminuer nos déchets liés aux boissons → Dans l'idéal, la gourde devient obligatoire et les autres boissons interdites.

Exemple 2 : Améliorer la qualité du tri dans les classes → Idéalement, aucune poubelle de classes ne contient d'erreur de tri.

- **Rédiger votre plan d'action**

Lister des actions qui permettent d'aller vers ces idéaux.

Remarque : Penser à impliquer les différents acteurs listés ci-dessus.



Guide pour mener son projet de gestion des déchets à l'école

Remarque : Varier les axes d'actions : des actions structurelles et organisationnelles (revoir l'infrastructure des poubelles, repenser l'organisation interne – manger en classe, organiser des tâches liées aux déchets, tournante propreté, etc.), des actions de sensibilisation et de communication vers tous les acteurs et plus spécifiquement vers les publics concernés.

💡 Astuce : Pour le respect du tri dans l'école, les règles de tri doivent être rappelées chaque année. (C'est aussi l'occasion aussi de mettre à jour les règles s'il y a eu des changements).

• Exemple de plan d'action

#	Objectifs généraux	#	Objectifs opérationnels (SMART)	#	Actions
1	Diminuer les déchets	1.1	Diminuer les déchets de boisson	1.1.1	Inscrire l'obligation de la gourde dans le ROI
				1.1.2	Sensibiliser les élèves aux économies réalisées avec la gourde plutôt que l'achat de bouteilles d'eau
				1.1.3	Communiquer sur les éviers dans l'école
		1.2		1.2.1	
				1.2.2	
				1.2.3	
2	Améliorer le tri	2.1		2.1.1	
				2.1.2	
				2.1.3	
		2.2		2.2.1	
				2.2.2	
				2.2.3	
3	Améliorer la propreté	3.1		3.1.1	
				3.1.2	
				3.1.3	
		3.2		3.2.1	
				3.2.2	
				3.2.3	



5) Mettre en place ses actions

- **Organiser vos actions**

- Placez vos actions sur une ligne du temps ;
- Détailler chaque action : avec et par qui, où, comment.

💡 Astuce : Demander à d'autres personnes que celles du groupe de travail de s'impliquer dans ces actions.

Actions choisies	Etapes à réaliser	Qui	Quand

- **Communiquer votre plan d'action**

Cela peut être aussi le moment de mobiliser l'ensemble de la communauté scolaire et de faire en sorte que d'autres personnes prennent en charge certaines actions.

- **Réaliser vos actions**

Et communiquer sur la réalisation de vos actions.

- **Célébrer**

Profiter de la communication sur les actions pour valoriser le travail réalisé. Vous avez le droit d'être fier.e.s de vos accomplissements.

💡 Astuce : Profiter de l'évaluation (étape suivante) pour vous féliciter et marquer le coup avec un goûter ou un apéro.



6) Evaluer le projet

- **Comment se sont passées ces actions ?**

- Les + et les -
- Quels impacts ont-elles eues ?
- Non ou Encore ?

Remarque : En général, les actions de sensibilisation sont à répéter.

- **Evaluer le groupe de travail**

- Comment s'est passé la dynamique au sein du groupe ?
- Les tâches ont-elles été bien réparties ?

- **Evaluer le projet ?**

- Quels changements pouvez-vous observer ?
- De quoi êtes-vous fier.e.s ?
- Comment s'est passé la dynamique du projet au sein de l'école ?
- Vos besoins du départ sont-ils remplis ?
- A quoi faut-il faire attention pour la suite ?

7) Penser à la suite

- Comment maintenir les changements opérés ?
- Souhaitez-vous réorganiser de manière systématique un moment de sensibilisation aux déchets (1x/an, lors de la SERD, ...) ?
- Les changements opérés peuvent-ils être institutionnalisés (via projet d'établissement, ROI) ?
- Pouvez-vous impliquer davantage le personnel d'entretien ?
- Voulez-vous aller plus loin, et reproduire l'exercice du projet dès le début (identifier de nouveaux besoins, nouvelles actions, etc.) ?